

**Direction générale adjointe
De l'éducation, de la jeunesse,
des sports et de la culture**
Direction des collèges
et de l'enseignement supérieur
Service Réussite du collégien

CC/FP/KR

Bourg-en-Bresse, le 10 avril 2026,

Objet : Plan de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire - Actions de prévention et de sensibilisation dans les collèges publics et privés sous contrat du Département de l'Ain

Madame, Monsieur,

Le programme de lutte contre le harcèlement pHARe, mis en œuvre par le Ministère de l'Éducation nationale et déployé dans tous les établissements scolaires depuis 2022, repose sur un protocole de traitement des situations et sur la mobilisation des équipes éducatives et des élèves ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement.

Aussi, au sein de votre collège, vous trouverez :

- ✓ Une "équipe ressource" chargée de mettre en œuvre le protocole de prise en charge des situations de harcèlement ;
- ✓ Une "équipe programme" chargée d'organiser 10 heures d'apprentissage annuelles dont bénéficient tous les élèves de la 6^e à la 3^e, sur la prévention du harcèlement et le développement des compétences psychosociales ;
- ✓ Des élèves ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement, formés dans le 2d degré.

En complémentarité au programme pHARe, le Département de l'Ain a souhaité décliner un plan d'actions composé de trois modules :

- Un programme de formation-sensibilisation à la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire à destination des 470 agents départementaux des collèges sur l'année 2023-2024 ;
- Une sensibilisation des élèves de niveau 5^e, par classe et d'une durée de 55 minutes, assurée par des binômes d'intervenants spécialisés de l'association Aide aux Victimes et Médiation dans l'Ain (A.V.E.M.A), dans les domaines d'expertise de la psychologie, de l'éducation spécialisée, du secteur social ou du juridique. Ces interventions seront accompagnées du prêt d'une exposition relative au harcèlement en milieu scolaire à destination des élèves, installée au sein de l'établissement. Cette exposition, intitulée « Stop au harcèlement en milieu scolaire ! » servira de support propice à la prise de conscience et à la libération de la parole ;

- Une rencontre sensibilisation / information avec les parents d'élèves de tous les niveaux, en soirée ou début de soirée, menée par un binôme d'intervenants spécialisés, composé d'un(e) juriste et d'un(e) psychologue de l'AVEMA.

L'AVEMA sera présente le jeudi 21 mai 2026 au collège Bel Air à Thoissy pour la conférence auprès des parents et pour les interventions auprès des classes de 5^e. Le Conseil Départemental a donc le plaisir de vous convier à une rencontre de sensibilisation autour du harcèlement en milieu scolaire, qui aura lieu :

Le jeudi 21 mai 2026 à 18h
Collège Bel Air

Nous vous rappelons le numéro vert et l'application mobile **3018**, pour tout renseignement ou signalement de harcèlement en milieu scolaire pour les élèves, parents et professionnels. Numéro gratuit, anonyme et confidentiel disponible 7j/7, de 9h00 à 23h00.

Nous comptons sur votre présence et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le Président

Pour le Président et par délégation,

La Vice-présidente déléguée à la jeunesse, aux collèges, à l'éducation et à l'enseignement supérieur



Véronique BAUDE

Madame la Principale

P/O la principale adjointe



Valérie BONNET